

Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur 1996-1997

Les enseignants exerçant effectivement leur activité dans les établissements d'enseignement supérieur sont au nombre de 74 533 pour l'année universitaire 1996-1997.

Si l'on considère les 46 011 enseignants-chercheurs titulaires et stagiaires, on constate une progression d'environ 31 % depuis dix ans.

Les 12 149 enseignants du second degré et les 16 373 enseignants non titulaires complètent cette population de manière significative.

Le corps enseignant du supérieur se décompose en trois grandes catégories : les enseignants-chercheurs comprenant les professeurs des universités, les maîtres de conférences et les assistants titulaires, les personnels du second degré en fonction dans l'enseignement supérieur et les personnels enseignants non titulaires (associés, attachés temporaires d'enseignement et de recherche, moniteurs, etc.) (*tableau I*).

78,5 % des enseignants de l'enseignement supérieur sont affectés dans les universités hors instituts universitaires de technologie (IUT), 11,9 % dans les IUT et 9,6 % dans les autres types d'établissement (*tableau II*).

Les enseignants ayant des activités « hors enseignement » ou en position de non-activité (*tableau I*) représentent 1,7 % du total, et sont, pour 43,7 % d'entre eux, en position de détachement.

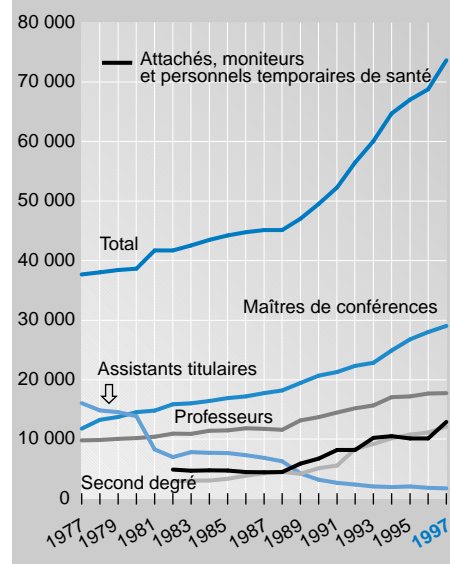
PROFESSEURS ET MAÎTRES DE CONFÉRENCES : UN ÂGE MOYEN ET UNE FÉMINISATION EN LÉGÈRE AUGMENTATION

Les enseignants-chercheurs titulaires ou stagiaires en fonction représentent 61,7 % de l'effectif enseignant de l'enseignement supérieur. Ils se composent de 36,6 % de professeurs des universités, 59,5 % de maîtres de conférences et 3,9 % d'assistants titulaires.

Cette population connaît une progression globale de 2 % en un an et de 30,8 % sur les dix dernières années.

L'âge moyen est de 53 ans 3 mois pour un professeur titulaire, de 45 ans 10 mois pour un maître de conférences titulaire ou stagiaire contre, respectivement, 52 ans 4 mois et 45 ans 2 mois en 1995-1996. Il est globalement plus élevé en lettres et sciences humaines et en médecine. Le *tableau III* donne les structures détaillées par âge. Ces structures varient selon les disciplines : ainsi la proportion de maîtres de conférences âgés de 45 ans et plus varie de 47,3 % en droit à environ 62 % en lettres et santé.

Évolution de l'effectif des personnels enseignants de l'enseignement supérieur de 1981 à 1997



**TABLEAU I – Les enseignants en fonction dans l'enseignement supérieur
France – Public – 1996-1997**

Fonctions	Professeurs	Maîtres de conférences	Assistants titulaires	Chefs de clinique, AHU, PHU	Attachés et moniteurs	Sous-total	Autres	Total	%
Disciplines		(1)		(2)	(3)		(4)		
Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion	2 195	3 631	661	–	1 935	8 422	1 334	9 756	13,1
Lettres et sciences humaines	3 876	7 931	328	–	2 062	14 197	7 132	21 329	28,6
Sciences	7 095	14 314	604	–	5 102	27 115	4 627	31 742	42,6
Pharmacie	668	1 110	83	–	115	1 976	–	1 976	2,7
Médecine	3 853	1 631	109	3 359	–	8 952	–	8 952	12,0
Odontologie	88	437	–	253	–	778	–	778	1,0
Total	17 775	29 054	1 785	3 612	9 214	61 440	13 093	74 533	100
% sous-total	28,9	47,3	2,9	5,9	15,0	100			
% total	23,8	39,0	2,4	4,8	12,4	82,4	17,6	100	

Source : DPE B3

(1) Les maîtres-assistants ainsi que les chefs de travaux de médecine et les professeurs des 1er et 2ème grades d'odontologie sont inclus.

(2) AHU : assistants hospitalo-universitaires, PHU : praticiens hospitalo-universitaires.

(3) Attachés temporaires d'enseignement et de recherche et moniteurs. On dénombre 5 312 attachés et 3 902 moniteurs.

(4) Enseignants de type second degré et Ecole nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM), fonctions spécifiques des grands établissements et des écoles françaises à l'étranger, maîtres de langue et lecteurs étrangers en lettres.

**TABLEAU II – Répartition par type d'établissement des enseignants en fonction
France – Public – 1996-1997**

Types d'établissement		Universités (1)	IUT	ENSI	Sous-total universités et rattachement	Autres établissements (2)	Total
Disciplines et fonctions							
DROIT	Professeurs	2 108	42	–	2 150	45	2 195
	Maîtres de conférences	2 928	654	–	3 582	49	3 631
	Assistants titulaires	512	147	–	659	2	661
	Attachés et moniteurs (3)	1 527	92	2	1 621	314	1 935
	Autres (4)	453	771	2	1 226	108	1 334
	Total	7 528	1 706	4	9 238	518	9 756
LETTRES	Professeurs	3 665	49	4	3 718	158	3 876
	Maîtres de conférences	6 975	461	5	7 441	490	7 931
	Assistants titulaires	273	43	–	3 16	12	328
	Attachés et moniteurs (3)	1 990	43	–	2 033	29	2 062
	Autres (4)	4 361	842	58	5 261	1 871	7 132
	Total	17 264	1 438	67	18 769	2 560	21 329
SCIENCES	Professeurs	5 589	778	195	6 562	533	7 095
	Maîtres de conférences	10 529	2 424	265	13 218	1 096	14 314
	Assistants titulaires	448	137	4	589	15	604
	Attachés et moniteurs (3)	4 401	403	45	4 849	253	5 102
	Autres (4)	1 025	1 989	57	3 071	1 556	4 627
	Total	21 992	5 731	566	28 289	3 453	31 742
SANTÉ	Professeurs	4 606	3	–	4 609	–	4 609
	Maîtres de conférences	3 163	13	–	3 176	2	3 178
	Assistants titulaires	192	–	–	192	–	192
	Chefs de clinique, AHU, PHU (6)	3 612	–	–	3 612	–	3 612
	Attachés et moniteurs (3)	115	–	–	115	–	115
	Autres (4)	–	–	–	–	–	–
	Total	11 688	16	–	11 704	2	11 706
TOTAL	Professeurs	15 968	872	199	17 039	736	17 775
	Maîtres de conférences	23 595	3 552	270	27 417	1 637	29 054
	Assistants titulaires	1 425	327	4	1 756	29	1 785
	Chefs de clinique, AHU, PHU (6)	3 612	–	–	3 612	–	3 612
	Attachés et moniteurs (3)	8 033	538	47	8 618	596	9 214
	Autres (4)	5 839	3 602	117	9 558	3 535	(5) 13 093
	Total	58 472	8 891	637	68 000	6 533	74 533

Source : DPE B3

(1) Hors IUT et ENSI (mais y compris les établissements rattachés en vertu des dispositions du décret du 14 mars 1986 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de certaines écoles d'ingénieurs rattachées).

(2) ENI, INSA, ENS, grands établissements, écoles françaises à l'étranger, IUFM, etc.

(3) Attachés temporaires d'enseignement et de recherche et moniteurs.

(4) Enseignants de type second degré et ENSAM, fonctions spécifiques des grands établissements et des écoles françaises à l'étranger, lecteurs et maîtres de langue étrangère.

(5) L'effectif des lecteurs et maîtres de langue étrangère est de 944 personnes.

(6) AHU : Assistants hospitalo-universitaires, PHU : Praticiens hospitalo-universitaires.

TABLEAU III – Répartition des enseignants-chercheurs par tranches d'âge dans chaque fonction, et selon le sexe dans chaque discipline (en %) France – Public – 1996-1997

Disciplines Sexe	DROIT				LETTRES				SCIENCES				SANTÉ				TOTAL				
	H	F	Total	dont % F	H	F	Total	dont % F	H	F	Total	dont % F	H	F	Total	dont % F	H	F	Total	dont % F	
PROFESSEURS	< à 30 ans	0,05	–	0,05	–	–	–	–	0,03	–	0,03	–	–	–	–	–	0,02	–	0,02	–	
	30 - 34 ans	3,17	7,24	3,74	26,83	0,32	0,19	0,28	18,18	0,88	0,47	0,85	5,00	0,07	–	0,07	–	0,84	1,11	0,88	17,31
	35 - 39 ans	6,08	14,80	7,29	28,13	1,72	1,35	1,63	22,22	4,90	5,92	4,99	10,73	2,55	3,71	2,67	13,82	3,82	4,68	3,94	16,29
	40 - 44 ans	9,84	10,20	9,89	14,29	5,91	6,19	5,99	27,59	8,48	10,12	8,63	10,62	9,78	12,45	10,05	12,31	8,52	8,90	8,57	14,24
	45 - 49 ans	17,82	16,12	17,59	12,69	15,62	15,28	15,53	26,25	13,70	16,36	13,94	10,62	19,01	22,05	19,31	11,35	16,00	16,94	16,13	14,41
	50 - 54 ans	29,30	21,71	28,25	10,65	25,62	28,72	26,44	28,98	30,85	33,96	31,13	9,87	21,97	22,49	22,02	10,15	27,29	28,06	27,39	14,05
	55 - 59 ans	17,82	17,43	17,77	13,59	24,03	24,47	24,15	27,03	26,38	21,65	25,95	7,55	17,01	17,69	17,08	10,29	22,35	21,58	22,24	13,30
	60 ans et +	15,92	12,50	15,44	11,21	26,78	23,79	25,98	24,43	14,78	11,53	14,49	7,20	29,61	21,62	28,81	7,45	21,16	18,74	20,83	12,34
Total				13,85				26,68				9,05				9,94				13,72	
MAÎTRES DE CONFÉRENCES	< à 30 ans	1,61	2,44	1,87	41,18	0,39	0,93	0,63	66,00	2,34	3,78	2,75	39,09	0,18	0,13	0,16	40,00	1,60	2,11	1,78	41,97
	30 - 34 ans	16,14	26,70	19,47	43,28	8,23	11,33	9,62	52,82	20,80	25,15	22,04	32,46	3,87	5,51	4,66	56,76	15,76	17,64	16,43	38,07
	35 - 39 ans	16,06	21,90	17,90	38,62	13,72	15,12	14,35	47,28	17,05	17,27	17,11	28,71	18,20	11,35	14,92	36,50	16,24	16,17	16,21	35,34
	40 - 44 ans	14,16	13,26	13,88	30,16	15,44	15,21	15,33	44,49	9,69	7,71	9,13	24,02	16,14	12,86	14,57	42,33	12,19	11,68	12,01	34,47
	45 - 49 ans	18,75	15,27	17,65	27,30	18,41	16,95	17,75	42,83	10,07	8,74	9,69	25,67	19,41	20,41	19,89	49,21	13,99	14,03	14,00	35,52
	50 - 54 ans	20,48	12,30	17,90	21,69	20,10	19,81	19,97	44,51	19,08	18,28	18,85	27,58	21,28	24,54	22,84	51,52	19,70	19,07	19,47	34,71
	55 - 59 ans	8,93	5,32	7,79	21,55	14,80	13,29	14,12	42,23	14,73	13,63	14,42	26,89	12,09	15,75	13,85	54,55	13,75	12,90	13,45	34,02
	60 ans et +	3,86	2,79	3,53	25,00	8,92	7,36	8,22	40,18	6,24	5,43	6,01	25,70	8,83	9,45	9,13	49,66	6,78	6,40	6,64	34,15
Total				31,56				44,86				28,44				47,95				35,45	

Source : DPE B3

Lecture sur les âges : parmi l'ensemble des professeurs de droit (hommes), 6,08 % ont entre 35 et 39 ans inclus, 17,82 % ont entre 45 et 49 ans inclus, etc.
Lecture sur la féminisation : parmi les professeurs de droit ayant entre 40 et 44 ans inclus, on dénombre 14,29 % de femmes. Dans la population totale des professeurs de droit, on compte 13,85 % de femmes.

TABLEAU IV – Enseignants titulaires d'un corps du second degré en fonction dans l'enseignement supérieur France – Public – 1996-1997

Disciplines et fonctions	Corps	Professeurs			Total
		agrégés	certifiés et assimilés	Autres (3)	
DROIT	Second degré (1)	737	591	6	(4) 1 334
	Maîtres de conférences stagiaires (2)	8	1	–	9
	Total	745	592	6	1 343
LETTRES	Second degré (1)	2 788	3 388	12	6 188
	Maîtres de conférences stagiaires (2)	287	42	14	343
	Total	3 075	3 430	26	6 531
SCIENCES	Second degré (1)	2 391	1 664	572	4 627
	Maîtres de conférences stagiaires (2)	56	2	4	62
	Total	2 447	1 666	576	4 689
TOTAL	Second degré (1)	5 916	5 643	590	12 149
	Maîtres de conférences stagiaires (2)	351	45	18	414
	Total	6 267	5 688	608	12 563

Source : DPE B3

(1) Enseignants du second degré exerçant des fonctions d'enseignement dans l'enseignement supérieur.

(2) Enseignants du second degré exerçant des fonctions d'enseignant-chercheur dans l'enseignement supérieur.

(3) Professeurs techniques adjoints de lycée, PEGC, professeurs de CET, adjoints d'enseignement, instituteurs et enseignants de l'École nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM).

(4) Dans les seules disciplines économiques et de gestion.

NB : les 12 149 personnels du second degré (titulaires du second degré exerçant des fonctions second degré dans l'enseignement supérieur) se trouvent ventilés dans le tableau V dans une position de second degré affectés ou détachés dans le supérieur et dans le corps « Autres ».

Les 414 personnels maîtres de conférences stagiaires se trouvent ventilés dans le tableau V dans la position titulaire ou stagiaire et dans le corps des maîtres de conférences.

13,7 % des professeurs et 35,5 % des maîtres de conférences sont des femmes. Pour mémoire, ces taux étaient respectivement de 9,1 % et 30,8 % il y a dix ans et de 13,3 % et 35,1 % en 1995-1996.

Le taux de féminisation est en très faible évolution. On peut remarquer que ce taux est globalement plus important

dans les tranches d'âge plus jeunes. Chez les maîtres de conférences, dans la tranche d'âge 30-39 ans, la proportion de femmes est passée de 27,7 % à 36,7 % entre 1987 et 1997 et particulièrement de 26 % à 41 % en droit, de 36 % à 49 % en lettres et de 20 % à 31 % en sciences.

PARMI LES PERSONNELS DU SECOND DEGRÉ PRÉSENTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA PART DES PROFESSEURS AGRÉGÉS PROGRESSE

Les personnels du second degré affectés dans l'enseignement supérieur représentent 16,3 % de l'ensemble. Ils se répartissent entre les professeurs agrégés pour 48,7 %, les professeurs certifiés et assimilés pour 46,4 % et les autres enseignants du second degré (adjoints d'enseignement, professeurs de lycée professionnel, professeurs d'enseignement général des collèges, enseignants de type ENSAM (École nationale supérieure des arts et métiers), etc.) pour 4,9 %.

Cette population affectée dans l'enseignement supérieur est répartie entre les instituts universitaires de formation des maîtres (environ un quart), les instituts universitaires de technologie (moins d'un tiers) et les universités (plus d'un tiers). Les professeurs agrégés représentent 51,1 % de ces effectifs (tableau IV) contre 49,6 % l'année précédente si l'on exclut les enseignants de type ENSAM au nombre de 571.

TABLEAU V – Répartition par discipline, corps ou catégorie et position administrative
France – Public – 1996-1997

Disciplines et corps		Positions administratives		Non fonctionnaires (2)	Sous-total activité d'enseignement	Détachement hors enseignement supérieur (3)	Autres (4)	Sous-total hors enseignement supérieur	Total
		Titulaires et stagiaires du supérieur	2 nd degré affectés et détachés dans le supérieur (1)						
DROIT	Professeurs	1 850	5	340	2 195	40	22	62	2 257
	Maîtres de conférences	2 956	23	652	3 631	43	45	88	3 719
	Assistants titulaires	661	–	–	661	16	28	44	705
	Attachés et moniteurs (5)	–	–	1 935	1 935	–	–	–	1 935
	Autres (6)	–	1 334	–	1 334	–	1	1	1 335
	Total	5 467	1 362	2 927	9 756	99	96	195	9 951
LETTRES	Professeurs	3 654	11	211	3 876	45	19	64	3 940
	Maîtres de conférences	7 386	78	467	7 931	102	85	187	8 118
	Assistants titulaires	328	–	–	328	2	8	10	338
	Attachés et moniteurs (5)	–	–	2 062	2 062	–	–	–	2 062
	Autres (6)	–	6 188	944	7 132	–	10	10	7 142
	Total	11 368	6 277	3 684	21 329	149	122	271	21 600
SCIENCES	Professeurs	6 775	15	305	7 095	126	83	209	7 304
	Maîtres de conférences	13 887	42	385	14 314	128	224	352	14 666
	Assistants titulaires	604	–	–	604	25	74	99	703
	Attachés et moniteurs (5)	–	–	5 102	5 102	–	–	–	5 102
	Autres (6)	–	4 627	–	4 627	9	16	25	4 652
	Total	21 266	4 684	5 792	31 742	288	397	685	32 427
SANTÉ	Professeurs	4 558	2	49	4 609	17	25	42	4 651
	Maîtres de conférences	3 160	1	17	3 178	14	47	61	3 239
	Assistants titulaires	192	–	–	192	–	43	43	235
	Chefs de clinique, AHU, PHU (7)	–	–	3 612	3 612	–	–	–	3 612
	Attachés et moniteurs (5)	–	–	115	115	–	–	–	115
	Autres (6)	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	7 910	3	3 793	11 706	31	115	146	11 852	
TOTAL	Professeurs	16 837	33	905	17 775	228	149	377	18 152
	Maîtres de conférences	27 389	144	1 521	29 054	287	401	688	29 742
	Assistants titulaires	1 785	–	–	1 785	43	153	196	1 981
	Chefs de clinique, AHU, PHU (7)	–	–	3 612	3 612	–	–	–	3 612
	Attachés et moniteurs (5)	–	–	9 214	9 214	–	–	–	9 214
	Autres (6)	–	12 149	944	13 093	9	27	36	13 129
Total	46 011	12 326	16 196	74 533	567	730	1 297	75 830	

Source : DPE B3

(1) Titulaires d'autres corps, affectés dans l'enseignement supérieur, y compris pendant la période où ils sont stagiaires d'un corps du supérieur.

(2) Associés et personnels temporaires (en particulier en médecine).

(3) Détachés auprès d'organismes de recherche, d'organismes internationaux, à l'étranger, en coopération ou auprès d'autres ministères.

(4) Congé longue durée, disponibilités, service national actif, congé parental, etc.

(5) Attachés temporaires d'enseignement et de recherche et moniteurs.

(6) Professeurs du second degré ou d'ENSAM, fonctions spécifiques des grands établissements ou des écoles françaises à l'étranger, lecteurs et maîtres de langue étrangère.

(7) AHU : assistants hospitalo-universitaires ; PHU : praticiens hospitalo-universitaires.

L'APPORT ENRICHISSANT DES ENSEIGNANTS EXTÉRIEURS

Aux enseignants-chercheurs et aux enseignants du second degré – qui représentent de l'ordre du quatre cinquièmes des personnels enseignants – s'ajoute une population d'enseignants aux profils très variés recrutés à titre temporaire :

- enseignants associés, professionnels ou universitaires étrangers, qui font bénéficier les étudiants de leurs compétences et de leur expérience (14,8 %) ;

- attachés temporaires d'enseignement et de recherche (32,4 %) et moniteurs (23,8 %) qui assument des enseignements

tout en préparant une thèse ou en poursuivant d'autres travaux de recherche ;

- assistants des disciplines médicales (22,1 %) ;

- professeurs et maîtres de langue étrangère (5,8 %).

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMPREND ÉGALEMENT DES CORPS À STATUTS PARTICULIERS

Le statut de ces différents corps est lié aux missions des établissements qui les accueillent (recherche, enseignement, conservation et mise en valeur du patrimoine,

etc.). Le *tableau VI* donne une répartition des 1 074 personnels à statut particulier entre les astronomes et les physiciens, d'une part, et les corps spécifiques à certains établissements, d'autre part. Ces personnels ne sont pas rattachés à une section du Conseil national des universités et ne figurent donc pas dans les tableaux précédents.

Marc Bideault et Pasquin Rossi,
DPE B3 / DPD

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour les années antérieures, voir les *Notes d'information* 97.29, 95.40, 95.02 et 93.02.

TABLEAU VI – Les personnels enseignants et chercheurs à statut spécifique des observatoires, des instituts et des observatoires de physique du globe, des écoles normales supérieures et des grands établissements France – Public – 1996-1997

Établissement	Astronomes		Physiciens	
	Astronome	Astronome adjoint	Physicien	Physicien adjoint
Aix-Marseille I, Observatoire	9	7		
Besançon, Observatoire	2	1		
Bordeaux I, Observatoire	5	10		
Grenoble, Observatoire	2	4	2	1
Lyon I, Observatoire	1	8		
Nice, Observatoire	18	16		
Paris, Bureau des longitudes	4	4		
Paris, Observatoire	43	40		
Strasbourg I, Observatoire	8	4		
Toulouse III, Observatoire	8	14	7	7
Clermont II, Observatoire de physique du globe			4	2
Paris, Institut de physique du globe			20	30
Strasbourg I, École et Observatoire de physique du globe			6	5
Total	100	108	39	45

Établissement	Enseignants des grands établissements et du Collège de France			Enseignants du CNAM				Enseignants de l'ECAM		Enseignants de l'EHESS		Enseignants de l'EPHE et de l'École nationale des chartes		Enseignants du Muséum d'histoire naturelle	
	Professeur du Collège de France	Sous-directeur de laboratoire	Assistant des grands établissements	Professeur du CNAM	Sous-directeur de Laboratoire du CNAM	Chef de travaux pratiques du CNAM	Assistant du CNAM	Professeur d'ECAM 1 ^{ère} classe	Professeur d'ECAM 2 ^{ème} classe	Directeur d'études EHESS	Maitre de conférences EHESS	Directeur d'études EPHE	Maitre de conférences EPHE	Professeur du Muséum	Maitre de conférences du Muséum
Cachan, École normale supérieure		1													
Paris, École normale supérieure		10													
Paris, Collège de France	51	19	2												
Paris, Conservatoire national des arts et métiers				69	16	7	18								
Paris, École centrale des arts et manufactures								13	10						
Paris, École des hautes études en sciences sociales										102	87				
Paris, École nationale des chartes												8	1		
Paris, École pratique des hautes études												112	44		
Paris, Muséum d'histoire naturelle			6											95	111
Total	51	30	8	69	16	7	18	13	10	102	87	120	45	95	111

CNAM : conservatoire national des arts et métiers ; ECAM : école centrale des arts et manufactures.

EHESS : école des hautes études en sciences sociales ; EPHE : école pratique des hautes études.

DÉFINITIONS ET SOURCES

Les informations statistiques sur les personnels enseignants de l'enseignement supérieur sont élaborées à partir des fichiers de gestion de la Direction des personnels enseignants. Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche, dont la gestion est déconcentrée, sont comptabilisés à partir de l'enquête réalisée auprès des établissements. Les moniteurs sont recensés sur la base des informations fournies par la Direction de la recherche.

La situation est celle du mois de mai 1997, caractéristique de l'année 1996-1997.

Il est important de noter que restent exclus du champ de cette présentation :

- les personnels des établissements d'enseignement supérieur ne relevant pas du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- les personnels rémunérés sur les budgets des établissements (vacataires, etc.).

Les tableaux I à III sont présentés par disciplines et selon la fonction, les tableaux IV et V par disciplines et par corps.

La discipline est issue des rattachements aux sections du Conseil national des universités (CNU), y compris pour les enseignants du second degré. La discipline Droit regroupe les sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion ; la discipline Lettres, les lettres et les sciences humaines ainsi que la discipline STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) ; la discipline Sciences, les sciences et techniques. La discipline Santé regroupe médecine, pharmacie et odontologie.

La fonction décrit l'activité des enseignants en service. Les enseignants en congé de longue durée ou dans une autre position que l'activité (détachement, hors cadre, disponibilité, service national, congé parental, etc.) n'effectuent pas leur service et sont, de fait, exclus des tableaux par fonction.

